

L'eau, une si précieuse ressource

Beaucoup disent déjà que cet été fût loin d'être formidable, et que le soleil n'a pas été au rendez-vous comme il est de coutume pour la saison estivale dans notre belle région. Pourtant, chacun a déjà pu constater - par voie médiatique ou directement au bord des rivières - que cet été encore, et malgré la pluie, l'eau est rare. Les arrêtés préfectoraux concernant les usages de l'eau¹ se succèdent, tout comme les averses d'orages, qui ne manqueront pas de venir ternir les bilans touristiques.

À première vue, la gestion quantitative estivale de l'eau peut paraître obscure ; et même pour un initié, il est parfois bien difficile de prévoir la suite des événements, tant la ressource repose sur des paramètres aléatoires (la météo), sur une multiplicité d'acteurs, et surtout sur des enjeux d'utilisation opposés et, n'ayons pas peur de le dire, parfois incompatibles. Qui sont ces acteurs justement ? Quels sont les enjeux de la ressource en eau dans le département ? Quel avenir pour la gestion de l'eau ?

Quelles sont les contraintes climatiques ? D'un point de vue météorologique, et sans rentrer dans les détails, la Charente-Maritime est un département qui connaît une période estivale ensoleillée plutôt sèche. Les cours d'eau régionaux sont lents, le plus souvent à tendance marécageuse, et dont le débit est réduit l'été. Cela n'empêche pas les écosystèmes aquatiques d'être riches et complexes, à l'instar du marais poitevin, figure emblématique de la région. L'eau, lorsqu'elle abonde l'hiver (et ce point est important !), remplit les nappes et les marais, et fait déborder lentement les fleuves dans les plaines, dont elle fertilise les sols par les sédiments qu'elle charrie. L'été, l'eau contenue dans ces zones humides et nappes phréatiques abreuve le réseau hydrographique, maintenant la continuité écologique entre les petits chevelus de tête de bassins et l'estuaire, où l'apport régulier d'eau douce est le gage d'une eau nourricière pour les pertuis et le meilleur rempart contre les inclusions d'eau saline qui remonteraient la Charente.

Quels sont les usages de l'eau en Charente-Maritime, et comment-sont-ils gérés ? L'eau est de surcroît une ressource essentielle pour de nombreuses activités humaines ; or, en Charente-Maritime et de manière générale pour le Sud-Ouest, le rapport entre les prélèvements pour ces usages et la ressource en eau est fortement déséquilibré. L'insuffisance de la ressource en eau par rapport aux besoins place le département en Zone de Répartition des Eaux (ZRE). Le placement en ZRE implique plusieurs contraintes réglementaires, dont celle de définir des volumes préalables à l'échelle du bassin versant, ou encore de constituer des Organismes Uniques de Gestion Collective de l'irrigation.

Mais qui sont ces usagers justement ? En priorité, les prélèvements d'eau sont ceux de l'irrigation agricole, qui représentent annuellement près de 60 % des prélèvements totaux, mais dont 90 % sont estivaux. Vient ensuite l'alimentation en eau potable, 40 % des usages annuels (dont la consommation s'accroît l'été), puis l'industrie, moins de 3 %².

¹ Consultables ici :

<http://www.charente-maritime.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologies/Eau-et-milieux-aquatiques/Gestion-quantitative-de-la-ressource/Saison-d-irrigation-en-cours/Restrictions-d-irrigation-2017> ; et sous forme de cartographie : <http://info.eau-poitou-charentes.org/>

² <http://www.charente-maritime.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologies/Eau-et-milieux-aquatiques/Gestion-quantitative-de-la-ressource>

L'été, la quasi-totalité des prélèvements sont donc ceux de l'irrigation agricole, à destination du maïs.

Comment sont gérés ces prélèvements ? Le réseau hydrographique régional est subdivisé en bassins (Charente aval, Boutonne moyenne, Seugne, etc.), qui sont autant de tronçons instrumentés par des stations de mesure, fournissant aux services de l'État des mesures quantitatives continues. Profitons-en à ce stade pour s'arrêter quelques instants sur une notion fondamentale : lorsque l'on considère qu'« il y a de l'eau » dans un cours d'eau, ce n'est pas la hauteur qui est prise en compte, mais le débit. En effet, il n'est pas rare d'entendre qu'il y a de l'eau dans la Charente, mais ce qui fait que l'écosystème aquatique se porte bien, c'est son écoulement et non pas la hauteur de la lame d'eau. Une hauteur d'eau importante, mais au débit nul, est une masse d'eau qui stagne. Le soleil la réchauffe, l'oxygène dissous se raréfie, les algues se développent et le cours d'eau se meurt. Ainsi donc, les mesures de restrictions sont toutes prises par rapport à un débit et non une hauteur d'eau.

Quelles sont les mesures de restriction ? Pour chaque bassin, un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) définit 3 niveaux d'alerte, correspondant à des débits seuils : le niveau d'alerte, le niveau d'alerte renforcée, et le niveau de coupure. Chaque franchissement de seuil impose de nouvelles mesures de restriction. Typiquement, le seuil d'alerte réduit les prélèvements agricoles à un certain pourcentage annuel, le seuil d'alerte renforcée à des périodes d'irrigation (de 19h le soir à 9h le matin, et/ou des jours autorisés), et le seuil de coupure impose une interdiction totale de l'irrigation. À cela s'ajoute parfois des mesures sur les prélèvements domestiques et communaux, comme l'interdiction de laver sa voiture ou d'arroser son potager. J'en conviens, les usages domestiques ne pèsent pas lourds dans la grande balance des prélèvements estivaux, mais au-delà de l'aspect quantitatif c'est aussi le moyen de sensibiliser tout un chacun à la rareté de cette ressource.

Maintenant que voici exposé le processus de gestion de la ressource en eau, attardons-nous quelques instants à cet été 2017. Pourquoi, alors qu'il pleut assez régulièrement, l'eau semble si rare ? Rappelons nous ce qui fut dit en début d'article : l'été, l'eau dans les cours d'eau provient essentiellement des différentes zones humides et nappes phréatiques, qui se rechargent pendant l'hiver. Mais voilà, cet hiver fut sec. Les nappes se sont retrouvées au début de la saison, non pas pleines comme cela aurait dû l'être, mais dans le même état qu'au sortir de l'été précédent. Cette dette en eau, correspondant à l'étiage 2016, n'a pas été comblée cet hiver. La saison 2017 est donc partie avec un fort déficit, accrue par un printemps assez chaud.

Est-ce donc de la « faute » de la météo ? La météo n'est coupable de rien, c'est un phénomène naturel qu'une année soit différente d'une autre, et même si depuis une dizaine d'années les étés sont plutôt secs, bien malin celui qui pourrait l'imputer directement au réchauffement climatique. En effet, les liens entre une élévation de la température globale annuelle et ses effets à l'échelle locale et saisonnière sont loin d'être tous expliqués. N'y voyez pas là le refus de croire au changement climatique ; nous constatons tout comme vous les effets de l'Humanité sur le climat, et les données sont intransigeantes. Ce que nous refusons en revanche, c'est cette sorte de non-culpabilité qui apparaît dès que l'on évoque le changement climatique : c'est ce partage à l'échelle mondiale d'une responsabilité qui est en fait toute locale. Oui, car si aujourd'hui l'eau manque en Charente-Maritime, si cet été on s'inquiète encore davantage pour la production d'eau potable, et si comme chaque année un peu plus les écosystèmes

aquatiques sont à bout de souffle, c'est à cause des usages de l'eau, qui ne sont pas en phase avec les enjeux environnementaux contemporains. L'irrigation agricole actuelle fait partie d'un modèle de production critiquable (mais ce n'est pas le propos de l'article), mais surtout non compatible avec le climat et les sols de notre département. C'est un fait. L'eau est trop rare pour être éparpillée ainsi dans les champs en pleine période estivale. Chaque été, les sources et têtes de bassins s'assèchent, l'eau s'échauffe et stagne, la continuité écologique est interrompue en de nombreux points, les poissons meurent et les rivières se couvrent d'algues, pendant que les fonds s'ensavent. Les écosystèmes de ruisseau s'appauvrissent et se remplacent peu à peu par des espèces plus aptes à résister à ces contraintes. C'est ainsi qu'il est devenu presque impossible d'apercevoir une truite sauvage dans le département, et notamment dans le Bramerit, traditionnellement réputé pour sa population de fario qui faisait le bonheur de pêcheurs amateurs de sensation fortes. Et pour prendre un exemple tout local : qui parmi les plus anciens savinois, a déjà vu aussi peu d'eau dans le Charenton ?

Echelle limnimétrique sur le Bramerit. Ce type d'échelle sert à mesurer la hauteur de l'eau.



Nous n'avons pas pour habitude de jeter l'opprobre sur un usage de l'eau en particulier. Le système économique agricole a favorisé ce mode de production. Et nous ne ferons pas de leçon à ceux qui en vivent déjà bien difficilement. Le monde agricole est aussi celui qui structure les paysages ruraux, et des efforts sont accomplis dans de nombreux domaines (mesures agro-environnementales, etc.). Mais en tant que pêcheurs, et plus simplement en tant que citoyens, nous ne pouvons pas accepter le mode de gestion de l'eau tel qu'il est pratiqué actuellement dans notre département. Nous refusons de voir les écosystèmes aquatiques souffrir autant, et de les pousser chaque année un peu plus près de la limite de leur capacité de résilience. Les côtes de Charente-Maritime ne sont pas le seul atout touristique du département ; l'arrière pays regorge de lieux merveilleux, de marais en ruisseaux, qu'il convient de protéger et de valoriser !

→ Pour aller plus loin, et découvrir les actions de notre Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques la Mouche de Saint-Savinien, nous vous donnons rendez-vous le dimanche 8 octobre à 9h à l'office du tourisme de Saint-Savinien, pour une **Balade du Pêcheur** . Le long du Charenton, vous pourrez échanger avec nos bénévoles, y apprendre de nombreuses techniques de pêche, découvrir l'écosystème aquatique et son entretien par une classe de CM2 et notre A.A.P.P.M.A.

Plus d'infos : mouchesaintsaviniens.org et sur 

Pierre-Alain PY
Président de l'A.A.P.P.M.A. la Mouche de Saint-Savinien

